

Travaux ménagers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **7 (1934)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le président termine son rapport en remerciant les membres du Bureau, du conseil d'administration et les architectes de leur collaboration.

Rapport du Caissier.

Il donne ensuite la parole à M. **Henri Bovey**, caissier, pour la lecture de son rapport.

Les pertes de loyers ont été de fr. 860.— en 1883, et il faut ajouter à cette somme les frais de poursuites inutiles qui se chiffrent par fr. 260.— Le Bureau s'est rendu compte qu'il valait mieux prévenir que guérir, et il renoncera sagement aux vaines poursuites. La perte totale est donc de fr. 1.120.—. Malgré cela, les comptes bouclent par un bénéfice de fr. 4.059.25.

Une baisse du taux des hypothèques est venue compenser heureusement le manque à gagner sur le revenu locatif.

Mais il est évident qu'il ne saurait être question, dans les circonstances actuelles, d'une baisse quelconque des loyers.

Le caissier envisage la nécessité de créer un

fonds pour la compensation des pertes de loyers inévitables dans les circonstances actuelles.

Les vérificateurs de comptes, MM. T. Siegenthaler et A. Poncy, ont constaté que les comptes étaient dans un ordre parfait. Il convient de féliciter le caissier du beau résultat de l'exercice et de le remercier du dévouement qu'il apporte à l'accomplissement de sa tâche souvent ingrate.

Les vérificateurs proposent au Conseil d'accepter la répartition du bénéfice proposée:

Au fonds d'entretien Fr. 1,000.—
Au fonds d'amortissement des obligations souscrites par les entrepreneurs » 3,059.25

Il en est décidé ainsi. Les comptes sont approuvés et décharge est donnée au caissier.

Le Conseil d'administration a liquidé ensuite des questions d'ordre administratif et a procédé à l'adjudication de divers travaux concernant le nouveau groupe de l'avenue de Tivoli, qui entrera en exploitation le 24 juin prochain.

Il étendra considérablement le champ d'activité de la Fondation du Logement ouvrier.

Les Commissions des Travaux et du Logement à Lausanne.

La Municipalité de Lausanne a nommé les Commissions suivantes:

Commission consultative de la Direction des Travaux:

MM. Em. Gaillard, directeur des Travaux.
Simon, avocat, ancien directeur des Travaux.
Thévenaz, architecte.
Laverrière, architecte.
Baudat, avocat.
Oyex, ingénieur.
Viret, conseiller communal.
Gilliard, architecte.
Delhorbe, architecte.
Cottier, géomètre.

SUPLÉANTS:

MM. Peitrequin, ingénieur.
Bonnard, architecte.
Pochon, E., ingénieur.
Godet, architecte.

Commission d'amélioration du logement.

MM. G. Bridel, municipal.
R. Bonnard, architecte.
Dr. G. Chatenay.
F. Gilliard, architecte.
A. Freymond, directeur de l'Assurance Mutuelle Vaudoise.
F. Ribi.
F. Vittoz.

Travaux ménagers.

Le transport du linge.

Si nous observons une ménagère dans ses multiples travaux, nous constatons que ceux-ci peuvent toujours se ranger en deux groupes: les travaux effectifs, réellement productifs — les transports qui ne produisent rien.

Plus une ménagère transporte d'objets d'un lieu à un autre, plus elle perd de temps et moins elle produit; aussi, le premier soin, lorsqu'on veut organiser une maison, consiste à réduire le plus possible les déplacements, à les supprimer si possible.

Le linge sale, lavé, lessivé, repassé, rangé sur place est un idéal à poursuivre. Dans des cas d'impossibilité absolue, voici quelques solutions commodes:

1. Dans les maisons à étages, avec buanderie au sous-sol, construire une large canalisation permettant de précipiter directement le linge des étages, à la cave, dans une corbeille à roulettes qui le reçoit à l'arrivée.

2. Dans les appartements où les pièces se trouvent sur un même plan, on utilisera pour les transports lourds soit une corbeille montée sur trépied à roulettes, soit la table roulante qui fait d'ordinaire le service des mets de la cuisine à la salle à manger.

De toute manière, l'ancienne corbeille se portant à bout de bras est toujours à proscrire pour son inconvénient, son encombrement et son poids.

Le triage du linge.

Prenons en imagination le paquet de linge sale d'une famille et essayons de faire, de mémoire, la liste des objets que nous pouvons trouver, pour nous rendre compte des diverses natures d'objets que la ménagère doit nettoyer (le mot linge est en effet impropre, comme nous allons le voir). Nous notons: draps, couvertures ou jetés de lit, taies d'oreiller; nappes, serviettes de tables, napperons; serviettes de toilette; gants de toilette; lavettes de vaisselle et de nettoyage, essuie-poussière, torchons de cuisine, essuie-mains de cuisine, faux-cols, chemises d'homme, caleçons; chemises et culottes d'enfants, brassières; linge de femme, jersseys, jupons, combinaisons, soutien-gorge, corsets, flanelles, blouses de travail, tabliers de cuisine, petites robes, corsages, vestes de lainage; mouchoirs, bas et chaussettes, collerettes, dentelles et broderies; linge de bébé (soit approximativement 35 catégories d'objets).

Or, ces catégories se subdivisent à leur tour en variétés de couleurs ou de tissus.

Tas de linge sale à trier.

I. Blanc (supporte ébullition)	II. Lainages couleurs (supportent savonnage)	III. Pièces délicates (supp. nettoyage à sec)
1. Très sale. 2. Peu sale. 3. Linge empesé. 4. Linge taché de sang. 5. Mouchoirs dentelles pièces fines. 6. Linge de bébé.	7. Couleurs qui ne déteignent pas. 8. Couleurs qui peuvent déteindre. 9. Noir. 10. Lainages qui peuvent rétrécir.	11. Teintes résistantes. 12. Teintes fragiles.

Un classement s'impose.

La ménagère qui va se mettre à faire une importante lessive se trouve ainsi à côté de 50, 100, 150 petites ou grandes pièces d'une très grande variété et ne se nettoyant pas de la même façon. Son premier travail sera un travail de regroupement et de classement d'objets par nature de traitement, ce qui s'appelle faire « le tri ».

Nous vous proposons pour ce tri la division suivante en douze petits tas (voir tableau ci-dessus).

6 devant aller à la lessive proprement dite, mais devant subir au préalable des traitements différents de trempage et d'essangeage;

4 de savonnages de couleurs et de lainage, selon que les tissus risquent de déteindre ou de rétrécir; 2 de nettoyage à sec, les uns assez faciles, pouvant être faits chez soi, les autres devant aller obligatoirement chez le teinturier.

Bien entendu, lorsqu'une femme fait sa lessive fréquemment, elle ne trouve pas ces douze catégories de nettoyage différents. Par exemple, elle

n'a pas toujours de lainages ou de couvertures, elle peut ne pas avoir de linge ou de bonneterie noire, elle peut ne pas avoir de pièces blanches très fines en nansouk ou dentelles.

De cette observation, nous concluons même ceci, qui est, à notre avis, une remarque essentielle, fondamentale, d'où dépendra pendant des années la commodité du travail de lessive: si une ménagère veut faire ses savonnages et ses lessives elle-même elle a tout intérêt:

1. Lorsqu'elle achète du linge neuf, à diminuer le plus possible les variétés de couleurs qui compliquent inutilement les opérations;

2. Lorsqu'elle choisit sa méthode de lessive et son outillage, elle adoptera un matériel qui lui permette l'entretien du plus grand nombre possible de variétés.

Comment réduire le nombre des catégories.

Reprenons notre tableau et voyons comment une femme intelligente peut, en réfléchissant, réduire considérablement le nombre de ses catégories de linge sale:

Catégorie 1. Linge très sale. Ce sont généralement les torchons de cuisine et les essuie-poussières. Avec du soin, en changeant de torchon chaque jour, en utilisant dans la cuisine des serviettes de papier pour essuyer les objets gras ou noircis, en lavant convenablement la vaisselle avant de l'essuyer, il devient pour ainsi dire impossible de salir les torchons. L'hygiène y gagne et le travail de lessive également. On peut ainsi faire disparaître du travail de lessive la catégorie 1, qui nécessite d'habitude un trempage à part et un essangeage sérieux.

Catégorie 2. Linge moyennement sali. Cette catégorie ne peut disparaître de notre lessive, nous conseillons au contraire de ramener si possible, à cette catégorie tout notre linge. D'abord l'hygiène de notre personne et de notre maison, nous ne devons jamais attendre pour nous changer, que notre linge soit fort sali; ensuite, notre lessive nous donnera beaucoup moins de mal et produira des résultats meilleurs si nous avons moins à décroasser. Mettons bien dans la tête de tous nos compatriotes que ce n'est pas du raffinement mais de l'hygiène de changer de linge chaque jour et de draps chaque semaine. Par contre, nous pourrions diminuer nos quantités sans diminuer notre confort en employant davantage dans nos cuisines, nos salles à manger et pour notre toilette: le papier, la toile cirée, le caoutchouc, la ouate. Nous aurons avantage à diminuer la dimension de nos grands draps de lits, celle de nos serviettes de table, à remplacer une serviette de toilette par un gant et bien d'autres procédés, que j'abandonne à votre imagination.

Catégorie 3. Linge empesé, faux-cols, plastrons. Toute ménagère soigneuse sait qu'elle doit faire tremper à part ces pièces longtemps et dans un bain spécial contenant de la diastase, de manière à enlever tout l'amidon. Si cette précaution n'est pas prise, les faux-cols conservent, même après

la lessive, une quantité d'apprêt qui roussit au séchage. Dans beaucoup de cas, il sera possible de supprimer cette complication de nos ménages en faisant porter aux hommes des cols mous, des chemises et manchettes souples, qui sont fort bien admis désormais dans le costume journalier. L'hygiène des mouvements y gagnera (ainsi que l'esthétique) et notre travail sera allégé d'autant; car l'entretien de ces parties de la toilette masculine (lavage, empesage et glaçage) sont besognes compliquées, délicates, lentes, que nous confions presque toujours à des spécialistes et qui, tout compte fait, ne servent à rien.

Catégorie 4. Cette catégorie peut presque toujours être complètement supprimée par l'emploi de tissus caoutchoutés et de ouates que l'on brûle.

Catégorie 6. La quantité de linge sali par bébé peut être également diminuée par l'emploi de couches caoutchoutées spéciales.

Catégorie 7. Cette catégorie demeurera toujours très importante, toutefois, pour être plus sûr du résultat définitif du travail, nous vous conseillons le plus possible l'unification des couleurs. Ainsi vous pourrez, par exemple, adopter le rose en lingerie, une teinte beige pour les bas. Si vous tenez absolument à un peu plus de fantaisie, ayez par exemples deux teintes — pendant 15 jours vous porterez l'une, pendant 15 jours vous porterez l'autre — de manière à n'avoir qu'une couleur à la lessive bi-mensuelle. Pour les bas, vous aurez un double avantage à unifier vos modèles et à les acheter en série: vous ne risquez pas de les dépareiller, ou en cas d'accidents à une jambe de bas, vous n'aurez pas à sacrifier son pareil, qui se trouve souvent en bon état. On doit également conseiller l'unification des bonneteries; si vous aimez, par exemple, pour votre linge de corps les jerseys modernes, très à la mode, adoptez pour

tous (bas compris) si possible la même matière: jerseys et bas de soie, jerseys et bas de fil, jerseys et bas de coton. A l'inconvénient de la monotonie possible vous donnerez en compensation l'avantage d'une harmonie d'ensemble de bon goût, un avantage réel pratique au point de vue de l'entretien.

Catégorie 8. Les pièces qui risquent de déteindre. Si vous êtes une femme pratique, vous les supprimerez radicalement de vos trousseaux et de vos armoires. Tôt ou tard, malgré les soins, l'accident craint arrive, et c'est à chaque nettoyage une complication de détail.

Catégorie 9. Le linge noir, les bas noirs, les blouses noires seront également supprimées pour des raisons de nettoyage et aussi pour des raisons d'hygiène, car le noir, laissant moins apercevoir la crasse, ne s'entretient pas avec autant de soin.

Catégorie 10. Au moment de l'achat, la ménagère devra veiller avec grand soin au choix des lainages, et elle adoptera, le plus possible, des tissus ne rétrécissant pas. Le port des flanelles tend à disparaître; beaucoup moins recommandées qu'autrefois par les docteurs, elles ne sont pas regrettées par les blanchisseuses qui craignent le feutrage. Pour les personnes délicates, des sortes de crêpes irrétrécissables et facilement lavables sont à recommander.

Catégories 11 et 12. A moins que vous ne possédiez une grosse fortune, et qu'il vous soit indifférent de verser de grosses sommes à la teinturière ou à la blanchisseuse de fin, tout linge si délicat qu'il nécessite pour son entretien un nettoyage à sec (même fait à la maison) n'est pas à adopter.

(Reproduction de « Blanchissage et Repassage », de Paulette Bernège, avec l'obligeante autorisation de l'auteur.)

Nos jardins.

Le mois de février ayant été très favorable, chacun a pu procéder en toute quiétude et dans de bonnes conditions aux semis et travaux indiqués dans la chronique horticole du précédent numéro.

La terre de surface est partout meuble et friable, néanmoins, avant de semer, ayez soin de rebrasser les carrés au fossioir, afin de faire pénétrer la chaleur.

En mars, on sème des *pois à grains ronds* nains ou rames. Les variétés à rames se sèment par planche de deux lignes, à raison de 25 à 30 grains au mètre courant, de préférence au semis en paquet. Parmi les meilleures variétés, nous recommandons: *P. Express* à longues cosses, *Serpette améliorée d'Auvergne*. Les espèces à grains ridés ne se sèment qu'à partir du mois d'avril.

En pleine terre, on sème des *Carottes Nantaises améliorées*; comme les araignées détruisent souvent les premiers semis, on lance à la volée et sur toute la surface de la planche, quelques graines soit de radis ou des épinards, légumes qui se développent rapidement. A la levée, les araignées rongent

ces légumes et les carottes ont le temps d'émettre leurs premières feuilles.

Les *scorsonères* géantes annuelles doivent être semées très tôt, si l'on veut récolter de belles racines la première année. La graine doit être bien plombée.

On sème également des *laitues pommées* et *romaines* de printemps; variétés: L. p. Reine de mai, Bismarck, Gloire de Nantes et L. rom. verte et blonde maraichère. Plus tard, on cueille en éclaircissant et on les laisse pommer sur place. Les *radis* de tous les mois ronds roses à bout blanc se sèment en terre riche, afin de les récolter très tendres.

Il faut avoir soin de semer du *persil*, de la *chicorée amère*, afin d'assurer une récolte continue de ces précieux légumes. Semé trop tôt, le cerfeuil monte à graines. La *bette à tondre* fournit un légume vert fort apprécié pendant la plus grande partie de l'été; elle se sèmera assez épais, en lignes espacées de 25 à 30 cm. Les *épinards* semés au printemps ne donnent qu'une seule récolte et mon-